

22 nov 2004 -11:15

Communiqué de presse : Le Premier Ministre avait convoqué l'Ambassadeur Congolais

Communiqué de presse : Le Premier Ministre avait convoqué l'Ambassadeur Congolais

Communiqué de presse : Le Premier Ministre avait convoqué l'Ambassadeur Congolais

Le Premier Ministre avait convoqué l'Ambassadeur Congolais Ce matin, à neuf heures, le Premier Ministre a eu un entretien avec l'Ambassadeur de la République démocratique du Congo. Le Premier Ministre avait convoqué l'Ambassadeur Mutamba suite au refus congolais de rencontrer le Ministre belge des Affaires étrangères, ce week-end, à Dar-Es-Salaam, dans le cadre d'une rencontre entre ladite troïka ouverte de l'UE et la RDC. Le Premier Ministre a souligné que cet incident est inacceptable. Refuser une entrevue avec le Ministre des Affaires étrangères de la Belgique revient à refuser un entretien avec le Gouvernement belge, a ajouté le Premier Ministre Verhofstadt. Il a été clairement indiqué à l'Ambassadeur congolais qu'un tel incident ne doit plus se reproduire. Le Premier Ministre a souligné que la Belgique entend précisément agir de sorte à mobiliser l'UE et la communauté internationale à consacrer l'attention et l'aide nécessaire à la RDC. Au moment où le processus de transition est arrivé à une phase clef à l'approche des élections, la population congolaise mérite des dirigeants qui continuent à assumer leurs responsabilités, ainsi qu'une poursuite de l'appui et de l'encouragement internationaux. La Belgique s'inscrit entièrement dans cette approche et s'attend dès lors à ce que, du côté congolais, l'on participe à un dialogue constructif. Le Premier Ministre a exprimé son contentement face à la signature, par les Présidents de la région des Grands Lacs, d'une déclaration solennelle d'engagement à établir la paix, la sécurité et le développement économique dans la région. Il espère fermement que, sur la base d'un dynamisme renouvelé, des résultats concrets pourront être présentés lors de la prochaine conférence prévue en juin 2005 à Nairobi. Un bon voisinage et une coopération régionale basée sur la non-ingérence, le respect de l'intégrité nationale et un dialogue générateur de confiance revêtent, dans ce cadre, une importance fondamentale.